



Avancement au Grade de **MAJOR EXPERTISE 2026**

LES CONSIGNES SONT PASSÉES !

FLASH INFO :

FO Justice a alerté la DGAP sur la situation préoccupante des lauréats de l'Examen Professionnel et du Tableau d'Avancement au grade de Brigadier-Chef de la filière "Expertise" session 2025, qui, à ce jour, n'ont toujours pas reçu leurs arrêtés de promotion.

Ce retard administratif, totalement indépendant de leur réussite et de leur parcours professionnel, compromet directement leur possibilité de candidater à l'Examen Professionnel et au Tableau d'Avancement au grade de Major de la filière "Expertise" session 2026.

Une telle situation engendre une inégalité de traitement injustifiable entre les agents concernés, qui ne doivent en aucun cas être pénalisés par des délais administratifs.

FO Justice vous informe que des consignes claires et rapides vont être adressées aux DISP afin d'assouplir et d'harmoniser les conditions d'accès à ce grade, garantissant ainsi qu'aucun agent ne soit lésé du fait de ces retards.

